

Programme de certifications à distance



DEVELOPPEZ DE NOUVELLES COMPETENCES DANS VOTRE DOMAINE D'ACTIVITE

CERTIFICAT TUTORAT EN LIGNE

1. Responsable(s) du certificat

Abdourahmane MBENGUE, enseignant-chercheur, Pôle LSHE (Lettres, Sciences Humaines et de l'Éducation)

2. Objectifs

a) Objectifs généraux :

- Améliorer par la certification la qualité de l'encadrement dans les formations à distance des institutions d'enseignement supérieur.

b) Objectifs spécifiques :

- Former les candidats tuteurs pendant deux mois sur les connaissances et les compétences pratiques du métier de tuteur en ligne ;
- Valider les compétences acquises sur la base de référentiels de qualité reconnues ;
- Permettre au tuteur ayant réussi aux examens de certification, de faire prévaloir ses connaissances et ses compétences professionnelles par l'institution où il exerce ou il sera amené à exercer.

3. Cibles

Les personnels d'encadrement des universités et institutions de formation au niveau national et hors du Sénégal, engagés dans un programme de formation à distance ou qui le seront prochainement.

4. Description et/ou agencement du programme

Prérequis et conditions d'accès

Le candidat à la certification au tutorat doit :

- Être titulaire au moins d'une licence dans n'importe quelle filière de formation ;
- Avoir une maîtrise de base de l'usage des ordinateurs, des outils de communication et de collaboration à distance (Internet participatif : chat, forum, courriel, etc.) ;
- Être actif dans une institution de formation à distance existante ou avoir l'ambition de l'être prochainement ;
- Manifester sa motivation et répondre à l'appel à candidature lancée par l'UVS.

Programme de certifications à distance



DEVELOPPEZ DE **NOUVELLES COMPETENCES** DANS VOTRE **DOMAINE D'ACTIVITE**

Modalités de la certification

Formation préalable aux examens

Pour aider les candidats à préparer leurs examens de certification, l'UVS offre une formation en ligne sur le tutorat.

Il s'agit d'autoformation ouverte à tous les candidats retenus suite à l'appel à candidature. Elle a lieu sur la plateforme dédiée, les conditions d'accès et les dates de démarrage sont communiquées aux candidats.

La durée de chaque session de formation est de deux mois.

URL de la plateforme de formation : <http://certificationtutorat.uvs.sn>

Examens de certification

La certification se fait par deux examens obligatoires et complémentaires : l'examen théorique et l'examen pratique.

5. Liste (indicative) des cours

Module 1.	Rôles et Fonctions du tuteur
Module 2.	Modalités et Moyens de communication à distance, caractéristiques et usages pédagogiques
Module 3.	Dispositifs de formation à distance
Module 4.	Modèles pédagogiques
Module 5.	Contrôle et évaluation des apprentissages
Module 6.	Caractéristiques de la situation d'apprenant à distance

Programme de certifications à distance



DEVELOPPEZ DE NOUVELLES COMPETENCES DANS VOTRE DOMAINE D'ACTIVITE

6. Modalités d'évaluation

La certification se fait par deux examens obligatoires et complémentaires :

- **L'examen théorique** : Évalue les connaissances du candidat dans le domaine du tutorat à distance.

L'examen se fait en ligne dans la plateforme dédiée, mais sous surveillance dans les ENO (pour les candidats localisés au Sénégal) ou dans des centres d'examen agréés par l'UVS (pour les candidats localisés en dehors du Sénégal). Il porte sur des questions fermées et semi-ouvertes faisant appel à des connaissances et des compétences définies dans les référentiels de certification.

- **L'examen pratique** (sous forme de stage in situ) :

Le candidat est évalué en situation réelle de tutorat dans un cours en ligne qu'il aura choisi librement. Il sera suivi et évalué sur sa pratique par deux évaluateurs pendant toute la durée du cours ;

L'examen pratique évalue les compétences professionnelles du candidat et son aptitude à mettre en œuvre les rôles et tâches requis en rapport avec les différentes fonctions tutorales définies dans le référentiel de compétences.

La réussite aux deux examens donnera lieu à la délivrance de la certification de l'Université Virtuelle du Sénégal.

Les résultats sont rendus à l'issue de chacun des deux examens sur la base de la note finale obtenue.

Chaque examen est présenté séparément et la réussite aux deux examens se fait de façon indépendante.

Un candidat est déclaré certifié Tuteur si et seulement si, il obtient au moins 60% de la note globale de l'examen théorique et au moins 60% de la note globale de l'examen pratique.

7. Conditions d'admission

Être titulaire d'une Licence ou de tout diplôme admis en équivalence

8. Durée de la formation

6 mois

Programme de certifications à **distance**



DEVELOPPEZ DE **NOUVELLES COMPETENCES** DANS VOTRE **DOMAINE D'ACTIVITE**

9. Tarifs

100 000 F CFA

Contacts : Pour toute demande d'informations, adresser un mail à l'adresse suivante :
certificat.admission@uvs.edu.sn

☎ 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67

☎ Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67



www.uvs.sn

